

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXIII

Québec, 3 septembre 1910

No 4

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 49. — Les Quarante-Heures de la semaine, 49. — Chronique diocésaine, 50. — Arrivée de Son Eminence le Cardinal Vincent Vannutelli, 51. — La messe en voyage, 52. — L'Eglise catholique est l'Eglise de l'avenir, 54. — Recommandations faites aux catholiques par la *Correspondance romaine*, relativement à la presse, 54. — La récitation du chapelet, 55. — Une abstinence nécessaire, 57. — Instruction aux dames chrétiennes, 59. — Asie-Mineure, 61. — Bibliographie, 62.

Calendrier

— o —

4	DIM.	vr	XVI apr. Pent. et 1 Sept. <i>Kyr.</i> du dim. A Vêp., mém. du suiv. Suffr. A la Basilique, Fête des Stes Reliques (couleur r.), <i>Kyr.</i> 2 ^e cl. II Vêp., mém. du suiv. et du dim.
5	Lundi	†b	S. Laurent Justinien, évêque et confesseur.
6	Mardi	†vr	De la férie. A la Basilique, tr. De l'oct.
7	Mercur.	†vr	De la férie. A la Basilique, tr. De l'oct.
8	Jedi	b	Nativité de la Sainte Vierge , 2 ^e cl. avec octave.
9	Vend.	b	S. Pierre Claver, confesseur.
10	Samed.	b	S. Nicolas de Tolentino, confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

5 septembre, Saint-Sébastien. — 6, Saint-Laurent (Ile d'Orléans). — 7, Saint-Vallier. — 8, Laval. — 9, Saint-Benoît-Labre.

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

- M. l'abbé Georges Miville, Inspecteur des maisons d'éducation religieuse ;
 " " Charles Gagné, curé de Sainte-Anne de la Pocatière ;
 " " John Hunt, chapelain de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance ;
 " " F. Massé, chapelain du couvent de Bellevue ;
 " " Omer Plante, desservant de l'Ange-Gardien ;
 " " Emile Martin, curé de Sainte-Hélène (Kamou-raska) ;
 " " H. Guy, curé de Saint-Onésime ;
 " " A. Lapointe, curé de Saint-Malachie ;
 " " H. Martel, curé de Stoneham ;
 " " V. Fouliot, vicaire à Saint-Malo.

— Notre revue est imprimée trop tôt dans le courant de la semaine, pour nous permettre de parler en détail du beau Congrès de Tempérance qui s'est ouvert mercredi dernier, à Québec, par la messe pontificale que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, Président d'honneur du Congrès, a célébrée au milieu d'une pompe extraordinaire. Jamais la Basilique n'avait été plus richement décorée ; et grâce à l'heureuse coïncidence de l'arrivée de deux cardinaux, le Congrès a participé à l'éclat des préparatifs destinés à honorer avec la solennité convenable ces deux éminentissimes princes de l'Eglise. A la messe d'ouverture, outre un clergé nombreux et distingué, assistait Sa Grandeur Monseigneur Edouard Isley, évêque de Birmingham (Angleterre). Ce vénérable prélat est l'hôte de l'Archevêché depuis samedi dernier, et il a préféré, de même que son secrétaire et compagnon de voyage, M. l'abbé H. Barton Brown, passer à Québec cette semaine pour en voir les monuments religieux et historiques, les sites pittoresques, en même temps que pour assister à l'ouverture du Congrès de Tempérance et à la réception du Cardinal Légat. Sa Grandeur porte allègrement ses soixante-et-douze ans, et adorateur fidèle de,

Jésus dans le Saint-Sacrement, espère assister de futurs congrès eucharistiques, comme il a assisté à ceux de Namur, de Lourdes et de Cologne. L'évêque de Birmingham demeure au collège d'Ascott, à quelque distance de sa ville épiscopale, avec le recteur et les professeurs de son grand séminaire. Un des jeunes prêtres de notre diocèse, M. l'abbé Marie-Louis Belleau, doit passer l'année scolaire prochaine dans cette importante institution, et s'y familiariser avec la langue anglaise dans le but de l'enseigner lui-même plus tard au Collège de Lévis.

— Les préparatifs pour la réception du Cardinal Légat se font (mercredi) diligemment sous la direction et d'après les inspirations de Monseigneur Marois. Les élégantes et expressives décorations préparées par les mains habiles des Sœurs de la Charité et accrochées avec art à la façade et au grand pignon de l'Archevêché présentent un coup d'œil féérique, et parlent à l'esprit et au cœur autant qu'à la vue.

— Mercredi, MM. les abbés L. Lindsay et S.-A. Lortie sont partis pour la Pointe-au-Père, où ils devaient s'embarquer sur l'*Empress of Ireland*, en route pour Québec. Ils devaient aussi s'occuper de renseigner les illustres voyageurs, qui, sur le programme de réception du Cardinal Légat, qui, sur celui du Congrès de Tempérance.

PROCLAMATION

ARRIVÉE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL
VINCENT VANNUTELLI, LÉGAT DU SAINT-SIÈGE

JEUDI, le PREMIER SEPTEMBRE PROCHAIN, débarquera à Québec Son Éminence le cardinal Vincent Vannutelli, envoyé extraordinaire du Souverain Pontife Pie X au Congrès Eucharistique de Montréal.

A l'occasion de l'arrivée de cet éminent dignitaire de l'Eglise catholique romaine, les autorités religieuses et civiles de la cité de Québec se sont concertées pour lui faire une réception digne à la fois et du personnage et de la mission dont il est chargé.

Pour se rendre au désir exprimé par un grand nombre de personnes, et en vue de maintenir la réputation d'hospitalité que notre cité s'est justement acquise en accueillant avec honneur les personnages éminents qui mettent pied à terre à Québec, j'invite les citoyens à aider, par tous les moyens en leur pouvoir, à faire à l'illustre envoyé du Souverain Pontife une réception aussi éclatante que possible.

EN CONSÉQUENCE, je prie respectueusement les citoyens de se porter en aussi grand nombre que possible au devant de l'illustre voyageur à la Terrasse Dufferin, où des adresses de bienvenue lui seront présentées par Monseigneur l'Archevêque et par le Maire.

J'engage les citoyens à décorer leurs places d'affaires et leurs résidences, surtout sur les rues par lesquelles devra passer le cortège.

ET AFIN DE PERMETTRE A TOUS de prendre part à cette manifestation de respect, je prie tous les citoyens de considérer et d'observer l'après-midi du JEUDI, 1^{er} SEPTEMBRE prochain, comme un demi-congé consacré à une fête et à des réjouissances publiques.

ET JE PRIE TOUTS LES PATRONS, CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS OU DE COMMERCE ET AUTRES, de donner un demi-congé à leurs employés, pour permettre au plus grand nombre possible de prendre part à cette démonstration.

L'*Empress of Ireland*, qui amène l'illustre voyageur, est attendu à Québec à bonne heure, dans l'après-midi du JEUDI, 1^{er} SEPTEMBRE.

Par ordre.

Nap. DROUIN,
Maire.

H.-J.-J.-B. CHOUINARD,

Greffier de la Cité.

La messe en voyage

Depuis le 9 décembre 1895, les règles qui concernent la messe dans une église étrangère, et qui autrefois étaient fort difficiles à retenir, sont devenues d'une grande simplicité. Il sera utile de les rappeler ici brèvement.

Lorsqu'on doit célébrer la messe dans une église étrangère, ce qu'il faut faire en premier lieu, c'est de se considérer comme faisant partie du clergé de cette église. En conséquence, demander l'Ordo, et examiner soigneusement quelle messe y est marquée, et de quel rite est l'office du jour.

Si l'office est double ou privilégié, le prêtre étranger doit dire la messe telle que l'indique l'Ordo et qu'elle se trouve dans le missel local, avec toutes ses particularités sans exception : oraisons, *Credo* si la fête l'exige, préface propre s'il en existe. Lorsqu'une ou plusieurs collectes sont impérées par l'Ordinaire, il faut aussi les dire, et l'on cesse d'être tenu à celles qui sont impérées dans le diocèse auquel on appartient.

Si l'office n'est que semi-double ou simple, et admet les messes votives et de *Requiem*, le prêtre de passage, eût-il dans son calendrier personnel un double de première classe, jouit de la même liberté que le clergé de l'église où il va célébrer. Il peut choisir une messe votive à sa dévotion, une messe de *Requiem*, ou, s'il le préfère, dire la messe semi-double, simple ou fériale du calendrier.

Dans ce cas d'un office de rite inférieur, le prêtre étranger peut aussi célébrer la messe correspondante à l'office qu'il a lui-même récité. Celle-ci, alors, est traitée comme si l'on était dans sa propre église. Ce n'est plus une messe votive, mais de fête, comportant *Gloria*, *Credo*, s'il y a lieu, telle préface, etc.

Les règles du décret de 1895 sont applicables dans toutes les églises et oratoires publics ou semi-publics, ainsi que dans la chapelle principale des collèges, hospices et maisons quelconques des pieuses communautés.

Dans les oratoires privés, autorisés par indult apostolique en faveur d'un particulier ou d'une famille, il en va tout autrement. Le décret n'en parlant pas, il s'en suit que le célébrant doit y suivre son propre Ordo pour la couleur des ornements et le choix de la messe. Il est néanmoins obligé à réciter l'oraison prescrite par l'Ordinaire du lieu, et non celle de son diocèse d'origine. Les chapelles secondaires des maisons religieuses sont assimilées aux oratoires privés.

L'Eglise catholique est l'Eglise de l'avenir.

— o —

Au cours d'un éloquent plaidoyer pour obtenir de la ville de Philadelphie la création de parcs à l'usage des enfants pauvres qui s'étiolaient dans les quartiers ouvriers, le Rév. Talmage, un ministre presbytérien, demandait la permission de « choquer » quelques-uns de ses auditeurs. Et — naturellement sans attendre qu'on lui octroyât cette permission — voici ce qu'il dit : « La seule Eglise qui s'occupe comme il convient du développement spirituel de l'enfant, c'est l'Eglise catholique. Aussi, grâce à ses écoles paroissiales, l'Eglise catholique — retenez bien ce que je vous dis — est destinée à devenir l'Eglise universelle en Amérique, la véritable Eglise de l'avenir. Le *Credo* qui réunira un jour tous les citoyens de cette république, c'est le *Credo* de l'Eglise catholique. »

Aveu à retenir — même si on ne reconnaît pas au Rév. Talmage le don de prophétie.

Recommandations faites aux catholiques par la *Correspondance romaine*, relativement à la presse

— o —

« D'abord, il faut se renseigner exactement pour reconnaître les véritables organes de la presse vraiment catholique qui n'en vient jamais à des compromis avec l'adversaire, qui ne se tait pas par respect humain ou par un intérêt quelconque en face de l'erreur, de l'équivoque, des pièges préparés par l'ennemi, qu'il soit blocard, qu'il soit faux catholique.

« Quand on a reconnu cette presse vraiment bonne et — par voie d'exclusion — celle qui lui est contraire, on doit appuyer le plus possible celle-là, et *jamais* celle-ci, même si son libéralisme ou son modernisme est « modéré », car cette modération est un danger de plus pour tout le monde : on regimberait en face d'un libéralisme franchement anticlérical ou d'un modernisme audacieusement hétérodoxe, mais on se laisse prendre à une « modération » qui n'est qu'une tactique habile et dangereuse.

« Que les vrais catholiques, intelligents et zélés, ne manquent pas à un devoir si pressant ! »

Il y a donc (remarque l'un de nos confrères à la suite de cette citation) une presse qui se dit catholique et qui n'est pas vraiment catholique, et dont, par conséquent, il faut se défier. A quels caractères la reconnaît-on ? Elle se tait en face de l'erreur, de l'équivoque, des pièges préparés par l'ennemi, qu'il soit blocard ou qu'il soit faux catholique ; elle en vient à des compromis avec l'adversaire. Que chacun examine son journal et voie s'il n'est jamais entré dans des compromis avec l'erreur par excellence, le libéralisme ; qu'il voie si son journal sait crier au loup chaque fois que le loup essaie d'entrer dans la bergerie, même couvert de la toison de la brebis.

La récitation du chapelet

— o —

D'être une prière machinale, routinière et servile, c'est de quoi parfois l'on accuse le Rosaire ; et si la façon dont quelques-uns le récitent donne prétexte à ces jugements, il n'en est pas moins vrai que ces jugements mêmes, qui se flattent d'être éclairés, reposent au contraire sur une conception étroite et formaliste de la prière.

Ils accusent de psittacisme l'égreneur de rosaire, mais ce sont ces détracteurs mêmes qui, par leur attitude, paraissent ramener la prière à n'être qu'un pur verbalisme. C'est eux-mêmes qui attachent aux mots plus d'importance que ne permet de le faire une exacte philosophie de la prière.

Qu'est-ce donc que la prière parfaite ? Ce sont des paroles, brèves ou longues, s'achevant en un long silence durant lequel Dieu remplit la pensée. Ce qui rend les mystiques enviables, c'est l'indicible silence succédant, chez eux, aux paroles que, comme tous les chrétiens, ils articulent.

Les mots sont des béquilles à l'aide desquelles l'âme tente de s'élever, insensiblement, vers ce que j'appelais *l'état de prière*, couronnement de l'acte de prière.

Les mots ne peuvent enfermer ni tous les hommages, ni toute la gratitude, ni tout le repentir que nous devons à Dieu ; dans leurs aspirations, il y a de l'impuissance.

La prière tend à dépasser les mots ; elle n'accepte leurs rigides contours que pour s'en évader. Ces mots qui se murmurent, qui s'attardent, qui se répètent, sur des lèvres priantes, font barrière entre l'âme qui prie et les préoccupations extérieures ; mais l'âme qui prie ne leur permet pas, à ces pauvres mots humains, naturellement étriqués et imparfaits, de faire barrière entre elle et Dieu. Par delà ces mots, elle veut, si j'ose ainsi dire, penser Dieu sans leur secours ; à l'abri de leur protection, elle tend aux intuitions qui se passent d'eux.

Mais voilà précisément ce que tente le Rosaire ; en essayant de deviner et de mesurer l'élan de la prière, c'est le Rosaire que nous avons défini.

Les *Ave*, dont l'un remplace l'autre, disent toujours la même chose ; et ce rythme exalte l'âme dans une atmosphère de prière. Il est scandé, ce rythme, par l'achèvement de chaque dizaine : et chaque fois, c'est pour l'âme qui prie l'occasion d'une contemplation nouvelle. Les mots que les lèvres prononcent protègent et soutiennent les méditations successives sur les mystères, ils deviennent comme une écorce à l'abri de laquelle une sève spirituelle s'épanouit et circule, la pensée priante les déserte en même temps qu'elle les suit, elle les surpasse en même temps qu'elle s'en imprègne. Au delà d'eux, quinze fois de suite, elle contemple des mystères dont elle se réjouit, dont elle souffre et dont elle triomphe ; l'atmosphère même qu'ils lui composent est propice et nécessaire à cet essor. Cette prière, qui paraît verbale, est la plus spirituelle de toutes ; cette prière, qui paraît rudimentaire, est la plus contemplative de toutes, et peut devenir la plus personnelle de toutes.

Sur le canevas que l'âme s'impose, la méditation, à son aise, à son gré, tisse l'image vivante de quinze mystères ; et qui dira tout ce qu'il peut exister d'originalité puissante dans les contemplations de certains humbles qui, courbés apparemment sur leurs grains de chapelet, prennent leur envolée bien loin des *Ave* ? Le Rosaire, pour eux, c'est, si l'on peut ainsi dire, une longue distraction vers Dieu ; dans la direction qu'impriment leurs lèvres leur âme monte et s'élève : et cette ascension même qu'elle fait au-dessus des mots, au delà des mots, la rend plus proche encore de Dieu, de Dieu qui est l'Inconnu.

Telle est l'inouïe richesse de cette oraison des humbles. La

plus profonde des prières est en même temps la plus coutumière, la plus accessible à tous. L'art de lire les cathédrales, que le peuple a perdu depuis qu'il lit les livres, aidait à cette appréhension des mystères par le peuple croyant : les verrières lui redisaient l'histoire de Dieu, joies et douleurs ; les rosaces lui promettaient le règne de Dieu, la gloire. Les doigts suivaient les *Ave*, les yeux suivaient les scènes des vitraux ; et les âmes montaient, montaient toujours.

GEORGES GOYAU.

Une abstinence nécessaire

Il se lit un nombre effrayant de mauvais journaux, de mauvais livres, de publications, révolutionnaires, corruptrices, obscènes.

Sans pousser la sévérité jusqu'au scrupule et sans nous refuser de légitimes jouissances intellectuelles, demandons-nous parfois si nous-mêmes nous mettons assez de discernement dans nos lectures, si nous ne lisons pas trop souvent ce qu'il est tout au moins malsain de lire ! Que de gens, par exemple, accueillent avec faveur, dans un journal, des propos, des impiétés, de dangereux exposés de systèmes, des descriptions de crimes qu'ils n'admettraient pas dans une conversation particulière ou dans un cercle d'honnêtes gens !

C'est surtout à ceux qui sont grevés de charge d'âmes et ont pour mission de surveiller les autres, à commencer par s'observer eux-mêmes, s'ils ne veulent pas devenir, par leurs mauvais exemples, de dangereux instruments de contamination. Que de parents font preuve, sous ce rapport, de la plus aveugle imprévoyance !... Un médecin, en cours de visite, est reçu par la jeune fille de la maison, qu'il trouve plongée dans la lecture d'une feuille qui a pour spécialité la publication de contes trop souvent déshabillés jusqu'à l'outrage à la pudeur. Le visiteur, un vieil ami de la famille, se permet de faire une observation : « Eh ! quoi, mademoiselle, vous lisez de pareilles malpropêtés ! » Et savez-vous la réponse de l'imprudente lectrice : « Mais pourquoi pas, monsieur ? C'est le journal de maman. » Tête du docteur.

Dans un autre ordre d'idées, plus relevé, — dans le domaine des sciences morales et politiques, la culture trop exclusive de la littérature contemporaine peut offrir aussi de graves inconvénients. Cette littérature est trop souvent superficielle. Mais ce qui est superficiel est incomplet, et, dans le domaine scientifique, l'incomplet est voisin de l'erreur. Rien ne fait plus de tort à la vraie science, que la race très nombreuse des demi-savants.

Nous n'exceptons pas, des observations qui précèdent, certaines publications de philosophie sociale et religieuse. Combien sont plus que médiocres, pour ne point employer un qualificatif plus sévère ! Quelle indigence de doctrine et qu'elle fluctuation maladroite dans les idées ! Il y a dans bon nombre de ces publications une tendance marquée à s'assouplir aux exigences du modernisme. Comme on l'a dit avec raison, elles nous présentent un catholicisme trop accommodant pour n'être pas accommodé.

Une réserve analogue s'impose à l'égard de certains livres ou traités de dévotion. La crédulité y usurpe trop souvent une place qui ne devrait appartenir qu'à la foi. La piété chrétienne, ainsi conçue, n'a rien de commun avec celle que cultivaient autrefois, par exemple, saint François de Sales et Bourdaloue. L'incrédulité contemporaine raille ces mièvreries, tandis que la sainte conception de la « vie dévote » s'oblitére et se dissipe même dans les âmes les mieux disposées. Bossuet a dit avec raison que le bon sens est le maître de la vie humaine ; à plus forte raison le bon sens doit-il demeurer la règle supérieure d'une existence chrétiennement ordonnée.

La conclusion qui se dégage de ces réflexions, c'est que nous vivons à une époque de trouble intellectuel et de publicité effrénée, où les catholiques ont l'impérieux devoir de veiller avec une particulière sollicitude sur le gouvernement de leurs âmes et sur la sécurité des âmes dont, à divers titres, ils ont la garde et la responsabilité.

Il n'y a, quoi qu'en disent les libres-penseurs, nulle abdication de notre indépendance personnelle dans l'accomplissement de ce devoir ; il y a, au contraire, une réelle et noble élévation à exercer raisonnablement la maîtrise de soi-même. Comme il y a une hygiène destinée à sauvegarder la santé corporelle, il y a aussi une hygiène destinée à préserver la santé spirituelle.

De part et d'autre s'imposent des règles dont il n'est que raisonnable d'accepter les conséquences pratiques. Et ces règles sont d'autant plus importantes qu'elles concernent des intérêts plus précieux.

Ce n'est donc pas trop de demander, comme le fait l'Eglise, que nous montrions au moins autant de souci pour les intérêts de l'âme que pour les intérêts du corps, et que nous cherchions à nous abriter contre les épidémies morales comme nous cherchons à nous préserver des causes de contamination d'ordre purement physique. On ne le comprend pas assez de nos jours ou trop souvent on l'oublie ; mais ceux qui comprennent, qui se souviennent et qui agissent en conséquence, se montrent certainement les plus intelligents, les plus sages, les plus soucieux de leur réel bien-être et de leur véritable fin. La vigilance qui les anime, loin d'être une cause d'infériorité, est, au contraire, le témoignage d'un jugement large et sûr et, par conséquent, d'une incontestable supériorité.

(La Riposte.)



Instruction aux dames chrétiennes



Le 1^{er} juillet 1878, Son Em. le Cardinal Raphaël Monaco la Valletta, vicaire de Sa Sainteté, s'inspirant des recommandations des Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, traça pour les dames romaines, sur l'observation de la modestie chrétienne, une instruction fort belle, subdivisée en huit règles.

Voici ce règlement :

I. Que les femmes chrétiennes ne se proposent dans la parure que des fins honnêtes et légitimes, qui puissent rendre l'action non seulement permise, mais même méritoire de la vie éternelle, et jamais des vues mondaines et de vanité, comme si c'était pour attirer les regards d'autrui, humilier les autres, les surpasser, les éclipser.

II. Qu'elles aient un soin extrême de la modestie et de la décence dans leur habillement, ornement principal de la femme catholique, et qu'elles ne se permettent jamais, pour n'importe quel motif, soit d'exemple des unes, l'habitude des autres ou la coutume universelle, d'admettre dans leur vêtement la moindre chose qui s'oppose à ces vertus, se souvenant toujours que c'est à Dieu et non pas au monde qu'elles auront à rendre compte de leurs actions.

III. Qu'elles gardent aussi la simplicité, ayant en horreur des excès de luxe, et qu'elles se contentent de s'habiller en rapport avec la condition d'existence où Dieu les a placées, sans chercher de prétexte pour abonder en pompes inutiles.

IV. Quand elles vont à l'église, et surtout quand elles s'approchent des Sacrements, qu'elles s'habillent sans recherche, sachant que dans la maison de Dieu toute pompe mondaine est défendue.

V. Qu'elles fixent, chaque année, sans jamais la dépasser, la somme à laquelle elles se restreignent pour les frais de toilette, conformément à leur condition et leurs moyens pécuniaires.

VI. Qu'elles n'oublient pas l'obligation, imposée par l'Evangile, concernant l'aumône, et qu'elles s'évertuent à avoir ce superflu, qui appartient aux pauvres, en supprimant quelque objet de luxe.

VII. Qu'elles ne contractent jamais des dettes pour la toilette, mais qu'elles fassent et qu'elles gardent avec énergie le ferme propos de payer ponctuellement leurs comptes.

VIII. Qu'elles travaillent de toutes leurs forces, par de douces insinuations et surtout par l'exemple, afin que ces règles soient observées.

Que toutes les femmes catholiques se souviennent qu'elles ne pourront vivre selon la maxime du Saint Evangile, ni se conformer aux intentions paternelles des Saints-Pères Pie IX et Léon XIII, sans prendre pour base l'accomplissement assidu des devoirs religieux ; que chacune donc, en particulier, fasse usage des pratiques quotidiennes suivantes : 1° la Sainte Messe ; 2° la méditation ; 3° l'examen de conscience ; 4° la visite au Très Saint Sacrement ; 5° le chapelet en famille ; 6° la lecture spirituelle ; 7° la fréquentation des Sacrements.

Ainsi fortifiées par la toute-puissante grâce divine, obtenue au moyen de la prière, qu'elles s'appliquent soigneusement à s'assurer à elle-même le salut éternel, et coopèrent à celui d'autrui, prenant pour modèle la femme forte dépeinte dans les Saintes Ecritures afin de se rendre fortes contre les séduisants attrait du luxe, cette grande plaie de la société ; fortes contre la terrible tyrannie du respect humain.

Rome, au Vicariat, le 1^{er} juillet 1878.

R. CARDINAL VICAIRE.

Ce règlement fut accueilli avec une respectueuse soumission par les dames les plus en vue de la société romaine, et une délégation de plusieurs d'entre elles fit une démarche pour remercier le Saint-Père et son vicaire d'avoir pris soin de tra-

cer pour leur gouverne les règles si belles et si sages relatées ci-dessus, et pour assurer Sa Sainteté de leur ferme volonté d'y conformer leur conduite.

Il est toujours temps de prendre ces règles pour ligne de conduite.

— o —

Asie-Mineure

— o —

Ecoles catholiques et françaises d'Orient

Depuis l'instauration d'une constitution, en Turquie, depuis l'établissement de la liberté de presse et de réunion publique et l'abolition de la censure, une ère nouvelle, au point de vue intellectuel du moins, paraît bien s'être implantée en Orient. Les écoles sont assiégées littéralement ; on se dispute toutes les places disponibles. Le missionnaire, pour être à la hauteur de la nouvelle tâche, doit se faire prédicateur, pédagogue, linguiste, prouver en un mot qu'il aime le progrès intellectuel. Sans cela son influence, qui était grande, risquerait de périliciter.

Aussi bien, partout où ils le peuvent, les missionnaires développent leurs établissements d'instruction. D'après le *Bulletin des Ecoles d'Orient* (janvier, février 1910), les résultats récents obtenus en Arménie, au Liban, en Palestine, en Anatolie et jusqu'en Perse, sont, de tout point, remarquables. La mission des Capucins, à Mamouret-ul-Aziz, compte 18 écoles fréquentées par 3000 élèves, et le collège qu'ils ont créé dans cette localité enseigne les principales langues de l'Europe. Au Liban, les missionnaires jésuites non seulement maintiennent énergiquement leurs écoles, malgré la modicité des ressources mises à leur disposition, mais encore ils y ajoutent des Associations et des congrégations d'hommes, des réunions pour les jeunes. A Alexandrette, en Syrie, les Frères Maristes tiennent la meilleure école de la ville qui comptera bientôt 150 enfants. Les Carmes ouvriront prochainement un internat à Béchari, comme ils ont créé récemment une nouvelle école à Baïlan, près d'Alexandrette. En Palestine, les Tertiaires Carmélites ont établi, depuis plus de deux ans, des écoles gratuites au pied du mont Carmel, « mais leur but principal, écrit la supé-

rière de Caïffa, serait d'avoir une salle de travail, comme ouvroir et atelier, afin de pouvoir occuper les grandes jeunes filles arabes qui passent leurs journées dans l'oisiveté. »

Comme on le voit, les missionnaires, religieux et religieuses, qui s'occupent de préparer l'avenir de ces populations, se tiennent à la hauteur des besoins intellectuels du jour, et emploient tout leur zèle à leur donner l'éducation morale en même temps qu'une instruction surtout professionnelle et pratique.

(Sem. relig. de Paris.)

Bibliographie

— Nous accusons réception d'une nouvelle plaquette intitulée: *Alimentation de la Poule*. In-16 de 20 pages. M. J.-B. Plante, aviculteur bien connu en est l'auteur, et M. P.-C. Lacasse, vice-président de l'Association des Éleveurs de Poules de Québec, en a fourni la substantielle préface. . .

On peut se procurer cette brochure chez l'auteur, à Stadacona, Québec, pour le prix de 25 cents l'exemplaire, franco. (*Le Journal d'Agriciculture et d'Horticulture*, 15 août 1910).

— *Pour la Foi*. JUST DE BRETENIÈRES, martyrisé en Corée, le 8 mars 1866. Par C. APPERT. — Prix, franco: 4 francs. Librairie Emmanuel Vitte, Lyon, 3, place Bellecour; Paris, 14, rue de l'Abbaye.

Extrait de la Lettre d'approbation de Monseigneur l'évêque de Dijon, en date du 21 juin 1910 :

Mon cher ami,

Je n'ai pas à vous redire avec quelle attention et quel soin j'ai lu tout le manuscrit de la VIE que vous publiez de notre compatriote héroïque, Just de Bretenièrès, l'un des martyrs coréens de 1866.

Mais, puisque tel est votre désir, bien volontiers j'écrirai, au courant de la plume, le résumé des impressions que m'a laissées la lecture de vos pieuses pages. . .

.....

Ce qui, à mon gré, l'emporte en beauté sur tout le reste, dans cette vie, aux formes extérieures si simples, d'un jeune homme qui n'a eu le temps d'être qu'étudiant, séminariste, aspirant missionnaire, pour livrer tout de suite après au bourreau sa tête, c'est l'invariable fidélité aux avances de tout le don de Dieu, nature et grâce. . .

.....

Dans les pages trop rares qui nous ont été conservées de sa correspondance, il nous apparaît parfaitement aimable — il

l'était par nature et par éducation. Néanmoins la note austère y domine. Just de Bretenières n'écrit jamais pour seulement satisfaire aux convenances; sa visible préoccupation est toujours de faire partager l'esprit de parfait détachement qui l'anime. Bien peu ont entendu comme lui le mot d'ordre des vrais disciples: « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce! »

... Votre livre, mon cher ami, est appelé, je le crois, à faire beaucoup de bien, particulièrement à toute la jeunesse de mon bien-aimé diocèse: jeunesse du monde et jeunesse des séminaires, en mettant sous les yeux de tous le fidèle portrait d'un modèle, j'entends de quelqu'un qui s'est montré si intrépide contre le pire des fléaux, la médiocrité et la mollesse. Il n'est pas possible que la vue des exemples que nous a laissés Just de Bretenières ne nous détermine pas à nous dire: *Quod iste...*, *cur non ego?*

Recevez, mon cher ami, avec mes félicitations pour votre beau travail, l'assurance de ma paternelle affection en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† PIERRE,

Evêque de Dijon.



Épithaphes en Métal

Nos épithaphes sont faites de métal solide, garanties contre la rouille et artistement finies. Elles conserveront leur éclat et dureront indéfiniment. Nous les fournissons avec inscriptions et prêtes pour la mise en position.

Demandez notre Catalogue No 4 contenant modèles et conditions

A. BELANGER
Etabli depuis 1867
à MONTMAGNY Que

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles.

Importateur de vins de messe

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone—Bell 91.

“ National 169.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renaud, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Congrès Eucharistique

MONTRÉAL, QUÉ., DU 7 AU 11 SEPTEMBRE 1910

Des billets d'excursion pour Montréal et retour seront en vente à toutes les stations dans la province de Québec, du 5 au 11 septembre, bons pour retourner jusqu'au 15 septembre 1910 inclusivement.

PRIX : Un passage simple de première pour le voyage aller et retour.

Grande Procession solennelle, dimanche 11 septembre

Excursions à prix populaires : service de trains spéciaux. Voir les affiches.

E.-J. HEBERT,
Agent Général. Dépt. des Passagers.